**France 2030 : Emmanuel Macron annonce un plan d’investissement de 30 milliards d’euros pour la « France de demain »**

**Présentation générale**

Le Président de la République a dévoilé, le 12 octobre, le contenu du plan d’investissement **« France 2030** ». La volonté exprimée par le Chef de l’Etat est de projeter l’économie française vers des secteurs d’avenir afin que la France redevienne « **une grande nation d’innovation** ».

Au total, 30 milliards d’euros seront mobilisés sur cinq ans pour remplir « **dix grands objectifs** » allant de « réinventer le nucléaire » à « investir le champ des fonds marins » afin d’engager la décarbonation de l’industrie française. De nombreux secteurs sont concernés par ces investissements massifs tels que le numérique, l’industrie verte, la biotechnologie, l’espace, la santé ou l’**automobile**. « Nous devons augmenter la capacité de l’économie française à croître par l’innovation pour continuer à financer notre modèle social », a ajouté le Président de la République, après la diffusion d’un court film retraçant les moments forts de l’innovation industrielle française.

Sur les 30 milliards d’euros mobilisés sur cinq ans, 8 milliards seront dédiés au **secteur de l’énergie**. Le développement du nucléaire de demain constitue une priorité avec l’investissement d’un milliard d’euros pour le développement de petits réacteurs nucléaires. Le nucléaire contribuera en outre à faire de la France un « leader de l’hydrogène vert en 2030 » avec la construction de « deux gigafactories ou électrolyseurs ». Un investissement de 2 milliards d’euros est également prévu pour répondre aux enjeux d’alimentation et de santé, en actionnant trois leviers : le numérique, la robotique et la génétique ».

 **4 milliards d’euros pour l’automobile et l’aérien face au défi de la décarbonation**

Plus de 10 % des 30 milliards du plan France 2030 annoncé doivent permettre d’atteindre deux objectifs d’ici à 2030. Le premier est la production du premier avion bas carbone. À moyen terme, les investissements doivent permettre de « décarboner l’avion lui-même » via des gains d’efficacité énergétique, pour aboutir d’ici à 2035 à des avions à hydrogène pour les vols court et moyen-courriers.

Le second objectif concerne le secteur automobile. Le Président de la République a ainsi annoncé la nécessité de « **réinvestir massivement dans l'industrie automobile de demain** ». Il estime ainsi que « la révolution du véhicule électrique est en marche » et vise la production de **deux millions de véhicules électriques ou hybrides en France à l’horizon 2030**. Pour cela, il est nécessaire d’accompagner les sous-traitants dans leur transformation, d’assurer le maillage du territoire avec un réseau de bornes de recharge rapides et de localiser en France les investissements dans les technologies de demain.

« Nous ne voulons pas, nous grande nation de l’automobile, être la nation qui roulera le plus vert mais avec des voitures qui ne sont plus produites chez nous », a averti Emmanuel Macron. Il appelle les constructeurs automobiles à œuvrer en ce sens précisant que « les trente dernières années ont été cruelles pour l’industrie automobile française ». Le Président a prévu de « revoir tous les acteurs » de la filière « à la fin du mois » pour faire le point « sur les infrastructures et les investissements ».

Pour mettre en œuvre de ce plan, une première partie de cette enveloppe de 30 milliards sera intégrée par amendement au projet de loi de finances pour 2022, actuellement en discussion au Parlement. En effet, entre 3 milliards et 4 milliards d’euros de ce plan seront dépensés dès l’an prochain mais la ventilation n’est pas encore arbitrée. Le flou demeure sur les bénéficiaires des financements annoncés et leur processus de sélection. Emmanuel Macron souhaite éviter que les fonds soient captés par « les acteurs en place » qui ne financeraient pas « la rupture ». Une structure spécifique devrait être mise en place avant la fin de l’année pour la gouvernance du Plan « France 2030 ».